



Communiqué de Presse

Stratégie de vote d'Amundi ***Chiffres clés de la saison de vote 2023***

Paris, 10 avril 2024 - Exercer ses droits de vote de manière cohérente et transparente est un élément clé de l'approche d'Amundi en tant qu'investisseur responsable. C'est l'un des deux piliers de sa stratégie d'engagement, le second étant le dialogue. A ce titre, la politique de vote d'Amundi, mise à jour chaque année, reflète son analyse holistique de toutes les questions susceptibles d'influencer la création de valeur sur le long terme. Elle est élaborée en cohérence avec l'approche globale d'Amundi et repose donc sur l'analyse diligente et multi-dimensionnelle de chaque société.

La dernière saison de vote a montré comment cette approche s'est traduite concrètement lors des Assemblées Générales annuelles (AG) :

- **Amundi a voté lors de 10 357 assemblées générales annuelles tenues par 7 751 sociétés**
- **Amundi a voté en faveur de :**
 - **88% des résolutions d'actionnaires proposant des exigences supplémentaires en matière de climat**
 - **83% des résolutions d'actionnaires proposant des exigences supplémentaires en matière de questions sociales, santé et droits humains**
- **Amundi s'est opposée à 8% des élections d'administrateurs (et des décharges de responsabilité concernant la gestion des administrateurs) en raison de préoccupations liées à l'ESG**
- **La bonne composition des Conseils d'administration, la responsabilisation des administrateurs sur les sujets ESG, ainsi que l'alignement de la rémunération des dirigeants avec leur stratégie de durabilité sont des sujets sur lesquels Amundi s'est fortement mobilisé en 2023 dans sa stratégie de vote aux assemblées générales**

Jean-Jacques Barbéris, Directeur du pôle Clients Institutionnels et Corporate & ESG : *"En tant qu'acteur majeur de la gestion d'actifs, Amundi est actionnaire de milliers d'entreprises via les fonds et mandats que la société gère pour le compte de ses clients. L'exercice de nos droits de vote est un aspect central de notre approche d'investisseur responsable et un devoir pour protéger les intérêts de nos clients. Les votes d'Amundi résultent d'une analyse approfondie de toutes les questions susceptibles d'influencer la création de valeur à long terme, y compris les questions Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG)".*

Caroline Le Meaux, responsable de la recherche ESG, de l'engagement et du vote : *"Tout comme le dialogue avec les sociétés dont nous sommes actionnaires, l'exercice de nos droits de vote est un pilier essentiel de notre activité d'engagement actionnarial, et fait pleinement partie de la feuille de route d'Amundi en tant qu'investisseur responsable. Amundi a une approche claire, cohérente, ambitieuse et pragmatique, qui vise à soutenir une trajectoire vers une économie bas-carbone et durable, créatrice de valeur pour nos clients".*

Amundi entend **exercer pleinement sa responsabilité d'investisseur en votant à toutes les assemblées générales**, chaque fois que cela est possible d'un point de vue opérationnel, conformément à sa politique de vote. En votant chaque année à plus de 10 000 assemblées générales, Amundi partage son point de vue avec les entreprises dans lesquelles elle investit et leur demande des comptes sur leurs pratiques ESG.

Évolution de la structure de notre rapport de vote

En 2024, Amundi a renforcé **sa transparence** sur l'intégration des considérations environnementales et sociales dans son approche de vote. Celles-ci sont désormais décrites dans un chapitre distinct de la politique de vote intitulé "Environmental and Social Issues".

Conformément à la Directive SDR (Shareholder Rights Directive II), Amundi fournit également **une liste complète des votes significatifs ainsi que des motivations pour ces votes dans une annexe** distincte du rapport de vote 2023. Amundi identifie comme votes significatifs :

- Les propositions d'actionnaires liées à des sujets de durabilité (environnement, climat, droits du travail, droits de l'homme, etc.)
- Les propositions "[Say on Climate](#)"

[Accès à l'intégralité du rapport de vote 2024 d'Amundi ici](#)
(en anglais uniquement)

Contact presse :

Aude HUMANN, Amundi

Tél. : 06 71 32 12 57

aude.humann@amundi.com

A propos d'Amundi

Premier gérant d'actifs européen parmi les 10 premiers acteurs mondiaux¹, Amundi propose à ses 100 millions de clients - particuliers, institutionnels et entreprises - une gamme complète de solutions d'épargne et d'investissement en gestion active et passive, en actifs traditionnels ou réels. Cette offre est enrichie de services et d'outils technologiques qui permettent de couvrir toute la chaîne de valeur de l'épargne. Filiale du groupe Crédit Agricole, Amundi est cotée en Bourse et gère aujourd'hui plus de 2 000 milliards d'euros d'encours².

Ses six plateformes de gestion internationales³, sa capacité de recherche financière et extra-financière, ainsi que son engagement de longue date dans l'investissement responsable en font un acteur de référence dans le paysage de la gestion d'actifs.

Les clients d'Amundi bénéficient de l'expertise et des conseils de 5 500 professionnels dans 35 pays.

Amundi, un partenaire de confiance qui agit chaque jour dans l'intérêt de ses clients et de la société.

www.amundi.com



¹ Source : IPE « Top 500 Asset Managers » publié en juin 2023 sur la base des encours sous gestion au 31/12/2022

² Données Amundi au 31/12/2023

³ Boston, Dublin, Londres, Milan, Paris et Tokyo